



MARIA IVANOVA,
directrice du Global
Environmental Governance
Project, université de Yale

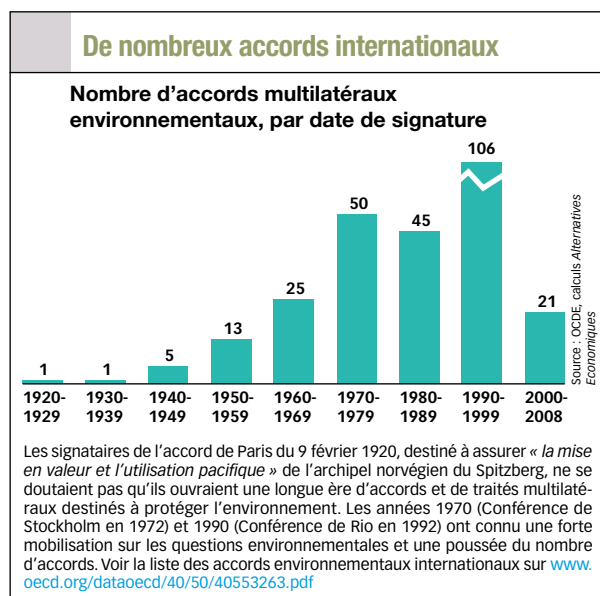
Le système de gouvernance nécessite davantage de coopération entre institutions dans la mise en œuvre de règles communes. Et les moyens de les faire respecter.

Quelle gouvernance mondiale de l'environnement ?

Comment peut-on caractériser le système actuel de gouvernance mondiale de l'environnement ?

Il manque de logique. La multiplicité des organisations en charge de tel ou tel domaine environnemental est telle que le système décisionnel est fragmenté, les choix des uns n'étant pas forcément établis en cohérence avec ceux des autres. Prenez le domaine de l'eau, par exemple. Il y a environ 20 à 25 institutions internationales différentes qui travaillent sur le sujet, et cela sans coordonner leurs activités ! Ou bien sur le changement climatique : pratiquement toutes les organisations internationales veulent intervenir sur ce domaine et, rien que sur la dernière année, 14 nouveaux instruments de financements de la lutte contre le réchauffement climatique ont été créés !

La multiplicité des institutions n'est-elle pas nécessaire face à la grande diversité des sujets environnementaux ?



Qu'attend-on d'institutions de gouvernance mondiale ? Qu'elles nous informent sur le domaine qu'elles couvrent, qu'elles nous disent quel est le problème à traiter. Puis qu'elles établissent les politiques et les réglementations nécessaires pour le résoudre. Ensuite, elles doivent mobiliser les différents acteurs, de manière coordonnée et cohérente, pour mettre en œuvre les règles décidées. Enfin, elles doivent avoir les moyens de mettre tout cela en œuvre et le pouvoir de sanctionner les récalcitrants.

Sur toutes ces fonctions, que peut apporter de positive une multiplicité d'institutions ? Tant qu'il s'agit de décrire les problèmes, tous les avis sont bons à prendre. Lorsqu'on passe au niveau des politiques à mettre en œuvre, s'il peut être utile de bénéficier de propositions diverses et différentes, l'efficacité de la gouvernance est réduite lorsque de nombreuses institutions établissent chacune leurs propres normes et suivent chacune leur propre politique sans coordination avec les autres, quand elles ne sont pas en conflit entre elles.

Un peu de concurrence entre institutions n'est-il pas un avantage pour les forcer à être un peu réactives ?

Je préfère des institutions proactives plutôt que réactives. Et pour cela, la coopération est meilleure que la concurrence. En matière de fourniture de biens publics mondiaux, la compétition pour les budgets et les moyens d'actions est improductive. Chaque institution est alors évaluée par ses actions individuelles, pas par la qualité de sa coopération avec les autres.

Il faut repenser la gouvernance mondiale de l'environnement dans un sens plus coopératif, avec une division du travail claire entre institutions. Quand vous avez 15 à 20 accords internationaux différents qui ont produit en tout 5 000 décisions, le système devient incohérent. Et antidémocratique, dans la mesure où les pays en développement n'ont pas les moyens de participer à toutes ces décisions.

Quelle influence exerce l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la gouvernance mondiale de l'environnement ?

L'OMC joue un double rôle. D'un côté, sa mission de promotion d'un système commercial libéralisé l'incite souvent à considérer les questions environnementales comme secondaires et devant se plier à la loi du commerce et de la croissance à tout prix, quelles qu'en soient les conséquences sur l'état de la planète. D'un autre côté, l'OMC est perçue comme étant l'une des rares institutions qui peut faire respecter ses règles par l'intermédiaire de son mécanisme de règlement des différends. C'est un modèle institutionnel intéressant qui pourrait être mis en œuvre dans le domaine environnemental.



Pierre-Yves Brumaud / Picturétrik

Dans quelle mesure les grandes multinationales influencent-elles la définition des normes environnementales ?

Leur influence passe par celle de leurs gouvernements. Certains dirigeants politiques deviennent captifs des intérêts de leurs industries domestiques, un phénomène qui s'est accru au cours des dernières décennies, et généralement dans le sens d'une minimisation des contraintes environnementales.

Dans le même temps, on voit également, depuis quelques années, l'apparition d'un nouveau comportement de la part de certaines entreprises. Le patron de Wal-Mart, par exemple, a pris plusieurs décisions pour rendre l'entreprise plus responsable en matière environnementale, ce qui a des conséquences sur toutes les entreprises qui participent à sa chaîne de distribution. Autre exemple, Coca-Cola, qui réfléchit aux moyens de rendre son activité neutre en matière d'utilisation d'eau potable, en finançant par exemple la réhabilitation de bassins hydrographiques dans certains pays pour compenser leurs prélèvements d'eau.

La création d'une Organisation mondiale de l'environnement permettrait-elle de progresser dans la définition d'une meilleure gouvernance environnementale mondiale ?

Je suis pour la création d'un mécanisme institutionnel au niveau mondial qui permette de protéger les ressources naturelles. Cela doit-il passer par la création d'une Organisation mondiale de l'environnement ? Peut-être, mais ce n'est pas une obligation. Le débat politique a tendance à s'enfermer dans l'opposition entre partisans et adversaires d'une telle organisation. L'essentiel est de savoir comment remplir les fonctions d'une gouvernance mondiale efficace que je décrivais

Col du Mercou (Cévennes).

Il y a urgence : en matière environnementale, le temps est ce qui nous manque le plus.

plus haut. Et cela peut aussi bien passer par un réaménagement de l'organisation institutionnelle actuelle que par la création d'une nouvelle institution. *In fine*, la réorientation de nos valeurs morales et éthiques est la condition nécessaire du changement de notre comportement vis-à-vis des questions environnementales. Le dé-

veloppement d'une nouvelle éthique de citoyenneté mondiale représenterait le soutien le plus important à la création d'une gouvernance environnementale mondiale qui soit efficace, légitime et juste.

Êtes-vous optimiste sur notre capacité à progresser dans ce domaine ?

Vous savez, je suis née de l'autre côté du rideau de fer, où personne ne pensait qu'un jour l'empire soviétique s'écroulerait et que le mur de Berlin tomberait. L'histoire m'a rendue optimiste ! Rien n'est impossible. Mais si nos dirigeants ne comprennent pas que la situation actuelle de la planète réclame un effort de coopération sans précédent, s'ils ne réalisent pas que nous vivons dans une société confrontée à un problème global qui réclame des solutions coordonnées, alors nous risquons de ne pas progresser avant longtemps. Et le temps est, en ce domaine, ce qui nous manque le plus. ●

Propos recueillis
par Christian Chavagneux

Pour en savoir plus

www.environmentalgovernance.org : le site du Global Environmental Governance Project, avec des études, un blog, etc.
« **Global Environmental Governance : Perspectives on the Current Debate** », Center for UN Reform Education, Lydia Swart et Estelle Perry (dir.), 2007, disponible sur www.centerforunreform.org/node/251